

Septembre 2014

**Sur le plan énergétique, les territoires sont appelés à se mobiliser pour maîtriser leurs consommations énergétiques. Les domaines concernés sont nombreux : bâtiments, transport, éclairage public, etc. La transition énergétique est en cours et c'est un chantier gigantesque.**

## Résumé

Le premier domaine est le bâtiment. Avec 40 % des consommations énergétiques et 30 % des émissions de **gaz à effet de serre** « GES », il représente un énorme gisement d'économie d'énergie et un levier essentiel de lutte contre l'effet de serre. Les travaux de rénovation sont en cours mais, au rythme actuel, le chemin est très long et le coût est gigantesque.

Le deuxième domaine est le transport qui représente 30 % de la consommation énergétique, 60 % de la consommation de pétrole et la première source d'émission de GES. Il pourra constituer un important gisement d'économie d'énergie si les transformations nécessaires à l'intermodalité sont opérées.

Le troisième domaine, mais souvent oublié dans les bilans, est l'éclairage public. Et pourtant, il représente, quant à lui, 38 % des dépenses d'électricité des communes et il contribue fortement aux émissions de **CO2** et autres gaz à effet de serre. Il constitue donc un poste non négligeable dans une stratégie d'optimisation énergétique et les marges de manœuvre sont importantes : 9 millions de points lumineux installés, une puissance moyenne de 133 W/source, 40 % ont plus de 25 ans, un taux de renouvellement assez faible. De plus, la conception des installations d'éclairage public n'intègre pas les propriétés photométriques des revêtements des rues à éclairer. Or, il est possible « d'éclairer juste », c'est-à-dire d'optimiser la consommation de l'énergie électrique et d'atténuer ses impacts sur l'environnement, tout en réalisant des économies substantielles :

- En appliquant la norme NF EN 13201 parties 1, 2, 3 et 4 : « Eclairage public » en adoptant les nouvelles technologies en matière d'installation d'éclairage (matériel et souplesse de fonctionnement),
- En intégrant les propriétés photométriques des revêtements des rues à éclairer dans la conception et le dimensionnement du projet d'éclairage.

« Éclairer juste » permet de faire des gains considérables en matière de puissance installée et de consommation énergétique. C'est un exercice d'optimisation qui se décline dès l'origine, et tout au long d'un projet, puis dans sa phase de réalisation et même au stade de l'exploitation des installations. L'expérience démontre qu'à exigence lumineuse égale, le besoin en puissance diminue de 30 à 40 %, voire 50 %, en privilégiant les matériaux clairs dans le renouvellement des revêtements de chaussée.

## Sommaire

1. Rhône Alpes (69) : Des réalisations qualitatives à usages multiples en béton désactivé
2. Montreuil (93) : Une place redevue conviviale grâce au **béton bouchardé**
3. Montferrier-sur-Lez (37) : Un béton « dalmatien » au cœur d'un village historique occitan
4. Bordeaux (33) : Du **béton préfabriqué** pour les bordures de voie (GLO) et l'équipement des stations du tramway

Auteur

Cimbéton



**Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur infociments.fr**

**Consultez** les derniers projets publiés  
**Accédez** à toutes nos archives  
**Abonnez-vous** et gérez vos préférences  
**Soumettez** votre projet

Article imprimé le 12/02/2026 © infociments.fr